

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU MARDI 10 OCTOBRE 2022

Présents :

Les parents d'élèves élus au conseil d'école : Mmes Coppens, Nicolas, Trimaille et M Bouiller.

Les élus municipaux : M. Chavand Maire, Mme Pouvreau adjointe aux affaires scolaires.

Les enseignants : Mmes Félicoli, Champain et Ms Bruin et Gonnin.

DDEN (Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale): Mme Braizaz, Mr Gourbeyre

Secrétaire de séance : V. Champain

Le conseil d'école : ses attributions

Le conseil d'école vote le règlement intérieur de l'école et donne son avis sur :

- l'utilisation de l'école sur, et en dehors, du temps scolaire
- l'hygiène
- les activités périscolaires
- la sécurité des enfants
- l'accueil des enfants en situation de handicap
- la cantine et le périscolaire, le fonctionnement de l'école
- l'utilisation des moyens alloués à l'école
- les actions pédagogiques et le projet d'école

Les points concernant les activités en classe ne font pas partie des prérogatives de cette réunion.

Rentrée, effectifs, piscine, USEP

Nous sommes rentrés au 1^{er} septembre 2022 avec un effectif de 95 élèves. Depuis la fermeture de classe, nous sommes passés à quatre classes au lieu de cinq. Les effectifs de la classe maternelle et de CP-CE1 ont ainsi des effectifs de classe importants. La répartition est la suivante :

- 14 PS (nés sur l'année civile 2019), 8 MS et 7 GS soit 29 élèves
- 12 CP 13 CE1 soit 25 élèves
- 8 CE2 11 CM1 soit 19 élèves
- 22 CM2

Deux AESH + une ATSEM viennent compléter l'équipe éducative.

Cinq PAI ont été établis à la rentrée de septembre 2022.

Quatre élèves disposent de dossier MDPH (élèves en situation de handicap) et un dossier est en cours (il faut compter 10 mois entre le dépôt du dossier à la MDR par la famille)

Du personnel communal se joint à l'équipe éducative sur place : Corinne Danguin et Sylviane Dalmasso sont présentes sur le périscolaire le matin ; Josiane Balsa vient compléter l'équipe du personnel sur le temps méridien et Corinne Danguin et Hélène Barre sont présentes sur le périscolaire du soir.

L'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré, équivalent de l'UNSS au second degré) est reconduit. La cotisation s'élève à 8 euros et la mairie paie à moitié. L'adhésion permet des rencontres sportives inter-écoles. Deux, voire trois, rencontres sportives seront conduites dans l'année. La première rencontre se déroulera le jeudi 20 octobre pour le cross sur St Laurent D'Oingt.

L'activité piscine est reconduite cette fois-ci sur le bassin de Tarare (Aquaval). Nous quittons donc le bassin d'Anse (Aquazergues). Le temps de transport reste équivalent. Cette activité s'adresse aux élèves de GS, CP, CE1 soit un effectif cette année de 32 élèves. Deux maîtresses (Axelle Félicoli et Viviane Champain) accompagnent les élèves répartis sur deux groupes de 16 enfants. Au vu de l'effectif plus faible, nous n'avons pas eu besoin de solliciter de parents accompagnateurs cette année.

Règlement intérieur : approbation

Le règlement intérieur est reconduit avec quelques modifications mineures.

Projet d'école :

Il s'agit d'une commande institutionnelle. Nous sommes partis d'un constat en posant un diagnostic (des faiblesses en mathématiques ; un climat scolaire bienveillant et une éducation au développement durable). Ces trois points sont ceux sur lesquels nous souhaitons travailler pour améliorer le travail auprès des enfants.

- Difficultés en mathématiques : une formation enseignant en mathématiques a démarré l'an dernier et se poursuit cette année autour du schéma en barres et de la résolution de problèmes

- Climat scolaire : un constat : difficultés à gérer leurs émotions ; nous sommes sur un projet théâtre et la mise en place de « messages clairs » ; et lancement d'ateliers philo
- L'impact de nos gestes sur notre environnement : mise en place d'un jardin depuis l'an dernier et lancement d'un compost ; mise en place de serviettes tissu pour la cantine ; lancement d'une salle de bricolage (fabriquer à partir de matériaux de récupération) ; des sorties nature (forêt) ; le recyclage papier dans les classes et matériel d'écriture ; préparer sur les sorties des repas 'zéro déchets'.

Le projet d'école est voté à l'unanimité.

Cantine :

L'essai des serviettes tissu est concluant. Il sera acté avec la mise en place à prévoir d'un système de rangement.

Les effectifs commencent parfois à être importants (autour de 80 enfants certains jours) sur ces temps de cantine.

Les denrées alimentaires ont énormément augmenté. La commune va devoir réfléchir à une augmentation de prix du repas (aux environs de 20 centimes sans aucun doute) prochainement.

Le règlement de cantine a été modifié cette année avec deux jours d'exclusion au bout de trois avertissements. Les parents seront systématiquement informés au travers d'un mot dans le cahier de liaison de l'école.

Une demande est faite de la part des familles de permettre à des enfants de disposer de fruits ou de compotes en alternative aux desserts type Donuts. Si le stock de fruits est suffisant cela peut être envisageable.

Les représentants des parents demandent que soit étudiée la possibilité d'un stock de compotes pour ce type d'occasion.

Pour éviter l'augmentation du prix de cantine, peut-il être possible d'envisager de supprimer l'entrée certains jours ? La mairie rappelle que les légumes crus restent important dans l'équilibre alimentaire.

RASED : financement

Une équipe d'enseignants (trois enseignants) intervient auprès d'enfants en difficultés (relationnelle ou apprentissage)

Il est financé par les communes sur le plan du matériel. Ces équipes ont besoin de matériel. Notre RASED suit 28 communes. Seuls Chamelet et Létra appartiennent à la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées (CCPBD) sont sur une autre communauté de communes. Ces deux communes n'ont pas financé le RASED depuis plusieurs années. La mairie signale qu'il convient de faire une demande. La commune est prête à accorder son aide au fonctionnement du RASED.

Divers

La barrière bois est à vérifier et la pelouse synthétique est à enlever rapidement du fait d'usure et de risque d'inhalation de micro plastique par les enfants.

La marche bois côté élémentaire est à réparer rapidement.

Une demande est faite de rajout de poubelle à l'entrée de l'école.

La présence de mégots aux abords de l'école reste importante ; la civilité est rappelée et les adultes se doivent de montrer l'exemple.

Les représentants des parents relayent une demande de dégoudronnage d'une partie de la cour d'école dans les années à venir, en prévision des grosses chaleurs qui nous attendent.

Sur le temps de piscine, les élèves restant à l'école sont sous la responsabilité d'un enseignant.

Les portes-ouvertes de la cantine ont rassemblé 3 familles d'enfants rentrant en petite section. Les représentants des parents renouvellent leur souhait d'organiser des portes ouvertes destinées à toutes les familles de l'école et proposent leur aide dans l'organisation de l'événement.

Date prochain conseil d'école: 14 mars 2023, 18 heures.